

ASSOCIATION

# BESTIA DE LUNARES

CECILIA "LA MORENA FLAMENCA"

## INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM & PRENOM \_\_\_\_\_

NIVEAU DE FLAMENCO \_\_\_\_\_

JOUR / CRENEAU CHOISI \_\_\_\_\_

Sous réserve de disponibilité et du niveau réel de l'élève

ABONNEMENT &/OU STAGE \_\_\_\_\_

Annuel 1h, Annuel 2H ou Trimestre 1H

TYPE REGLEMENT \_\_\_\_\_

Helloasso, chèques....

ADRESSE EMAIL \_\_\_\_\_

## DROIT À L'IMAGE & RÈGLEMENT

JE, SOUSSIGNÉ \_\_\_\_\_

AUTORISE, SANS RÉSERVE, L'ASSOCIATION BESTIA DE LUNARES À DISPOSER DES PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS RÉALISÉES LORS DES ATELIERS & SPECTACLE(S)

**EN PAYANT LES FRAIS DE SERVICE, JE RECONNAIS AVOIR LU ET ACCEPTE PLEINEMENT ET SANS ÉQUIVOQUE LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR CI-DESSOUS.**

SIGNATURE MANUSCRITE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION **LU ET APPROUVÉ :**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR - ATELIERS, COURS & STAGES DE FLAMENCO

### ARTICLE 1- Inscription

**En payant les frais d'utilisation du service convenu**, l'utilisateur certifie avoir pris connaissance du présent règlement et de celui du Centre de Danse Brunerie, et **accepte pleinement les conditions d'utilisation du présent document**.

### ARTICLE 2- Paiement et accès au cours/matériel pédagogique

Les tarifs des cours sont établis annuellement. Tout adhérent devra s'acquitter de cette somme, selon le mode choisi, pour suivre les cours et/ou stages. Celle-ci devra être réglée au moment de l'inscription, par virement bancaire, chèque ou espèces – **tant que l'inscription n'est pas complète (remise du formulaire complété et paiement), l'accès aux cours/stage(s) vous sera refusé**. En cas de paiement différé, il est nécessaire de fournir l'ensemble des chèques au moment de l'inscription : seuls les chèques sont acceptés dans ce cas de figure.

Les enseignantes se réservent le droit de refuser l'inscription / l'accès à un cours à un élève si le niveau choisi n'est pas son niveau réel. Dans ce cas, l'élève sera redirigé vers le niveau/groupe adéquat au plus vite.

### ARTICLE 3- Engagement

**Toute inscription est définitive et vous engage**. En cas d'absence ou d'abandon de votre part, les cours/stages ne seront ni rattrapables, ni transférables, ni remboursables et ne feront l'objet d'aucune déduction, sauf dans le cas d'un arrêt justifié par la présentation d'un certificat médical daté du moment de l'abandon (tout certificat dont la date serait postérieure à la date de l'abandon sera considéré comme nul) entraînant l'impossibilité de pratiquer la danse supérieure à 1 mois. Dans ce cas, le(s) trimestre(s) non commencé(s) est/seront remboursé(s).

Les grossesses ou pathologies de grossesse ne pourront pas donner lieu à un remboursement. Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité, même en cas d'arrêt motivé.

En cas de confinement ou autre cas de force majeure, l'enseignante s'engage à poursuivre les cours en ligne.

Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu. Nous ne sommes pas responsables des mineurs en dehors des heures de cours. Enfin, il est strictement interdit de venir accompagné aux cours.

### ARTICLE 4- Planning

Les cours débutent sur les deux dernières semaines de Septembre et s'étalent jusqu'aux deux premières semaines de Juin. Aucun cours n'aura lieu pendant les vacances scolaires, sauf exception (stage, rattrapage, répétitions...). La date du gala de fin d'année est généralement annoncée courant Automne.

### ARTICLE 5- Responsabilités civile et droit à l'image

Les élèves sont tenus de vérifier **l'état des clous** sous leurs chaussures avant d'entrer dans la salle de danse, de respecter les locaux et tout le mobilier mis à sa disposition (toute dégradation sera à la charge de l'adhérent ayant créé le préjudice). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte et de vol.

Bien qu'aucun certificat médical ne soit exigé, l'élève demeure entièrement responsable de sa santé et doit **vérifier sa bonne condition physique** avant de s'engager.

Le pass vaccinal est obligatoire pour accéder aux cours conformément aux mesures gouvernementales concernant les lieux sportifs couverts. L'association se réserve le droit de modifier au besoin le règlement pour remplir les conditions sanitaires annoncées par le gouvernement.

Enfin, **il est interdit de filmer les cours ou les stages sans l'accord de l'enseignante**. Cette dernière se réserve le droit de filmer les ateliers et de partager les images en ligne dans un espace sécurisé et réservé strictement aux adhérents d'une part, et sur les réseaux sociaux à but promotionnel d'autre part – dans ce cas de figure, il est possible, sur simple demande, de ne pas apparaître dans ces vidéos partagées au plus grand nombre. **Il est strictement interdit de partager vos accès personnels à des tiers pour accéder aux vidéos des cours / stages**.

### ARTICLE 6- Manquement au présent règlement

**Tout manquement au présent règlement et aux règles essentielles de savoir-vivre pourra conduire à une mesure d'exclusion immédiate et définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit**. Par respect envers l'ambiance chaleureuse et familiale à laquelle nous tenons tant, tout manque de respect aux élèves/agents d'accueil du centre de danse/enseignantes et tout autre préjudice portant gravement atteinte à l'ambiance et la bonne tenue des cours/stages pourra faire l'objet d'une exclusion immédiate et définitive sans possible remboursement.